



CBIS Update

Actualización de CBIS

Aggiornamento CBIS

Mise à jour CBIS

Jeffrey McCroy, CBIS President & Chief Executive Officer

Soutien solide des investisseurs

CBIS Global Fund	Fusion avec	Votes en faveur de la fusion	Votes contre la fusion
CBIS World Equity Fund	CRI Global Equity Fund	100 %	0 %
CBIS European Equity Fund	CRI Global Equity Fund	100 %	0 %
CBIS World Bond Fund	CRI Global Bond Fund	100 %	0 %
CBIS European Short Duration Government Bond Fund	CRI Global Bond Fund	100 %	0 %

	Actifs totaux sous gestion (AUM)	CRI Funds (U.S.)	CBIS Global Funds
1er janvier 2025	11,382 millions USD	10,553 millions USD	829 millions USD
30 septembre 2025	12,736 millions USD	11,997 millions USD	739 millions USD

Restructuration de la gamme CBIS Global Fund

Nous avons spectaculairement progressé pour offrir une gamme de produits d'investissement dynamique que les investisseurs catholiques recherchaient.

Trois nouvelles offres de fonds, reflétant l'approfondissement de notre engagement CRI :

World Equity et
European Equity à

CRI Global Equity



- Censé assurer la diversification et améliorer la cohérence
- Destiné à réduire le risque avec trois gestionnaires au lieu de deux

World Bond Fund et European
Short-Term Government Bond à

CRI Global Bond



- Augmente l'exposition au risque actif selon des stratégies marchés émergents et faible capitalisation, rehaussant ainsi la diversification du Fonds avec une hausse du rendement attendu
- Destiné à réduire le risque avec plus de gestionnaires

Nouveau

CRI Magnus Fund



- Miroir de la version US réussie tout en servant de produit d'affectation d'actifs clé en main
- **Nous estimons que CRI Magnus est le reflet du sumnum de la réflexion de CBIS sur la manière dont les portefeuilles catholiques devraient être structurés et gérés**

MSCI All Country World Index



Source : FactSet au 31 décembre 2024

L'investissement catholique responsable (CRI) est une stratégie d'investissement conçue spécifiquement pour aider les investisseurs à rechercher des rendements financiers solides tout en restant fidèles à l'enseignement de l'Église catholique romaine. Le fonds prend en compte les critères CRI du conseiller dans son processus d'investissement et peut choisir de ne pas acheter, ou peut vendre, y compris à des moments inopportun qui entraîneraient des pertes pour le fonds, des investissements autrement rentables dans des sociétés qui ont été identifiées comme étant en conflit avec les critères CRI du conseiller. Les fonds peuvent enregistrer des performances inférieures à celles d'autres fonds similaires qui ne tiennent pas compte des directives du CRI lors de leur prise de décision.



Merci